



AUDIENCE INTERSYNDICALE AVEC MME GORCE LE 27/05/2016 A STRASBOURG

UNE SORTIE DE CRISE POUR JUIN 2016... LES PERSONNELS LE SOUHAITENT... MAIS DANS LE RESPECT DE LEURS REVENDICATIONS !

Nous avons appris de manière fortuite le déplacement de la Directrice de l'Administration Pénitentiaire à la maison d'arrêt de Strasbourg.

ALORS qu'une mobilisation de l'ensemble de la filière insertion et probation est en cours depuis plus de 3 mois dans les SPIP,

ALORS qu'une manifestation historique le 10/05/2016 à Paris, a rassemblé un tiers de la profession dans la rue,

ALORS que nous faisons le triste constat de l'avancée très limitée des discussions nationales,

Notre directrice de l'Administration Pénitentiaire n'avait pas jugé pertinent de rencontrer les représentants syndicaux de la filière insertion probation lors de ce déplacement dans la région Est-Strasbourg, pourtant fortement mobilisée !

Alors que la rencontre n'était pas programmée initialement, le SNEPAP-FSU et la CGT Insertion Probation ont néanmoins été reçus par Mme GORCE, DAP et Mme DECROIX, DISP de notre région.

DES RESSOURCES HUMAINES QUI SE DEGRADENT

Nous avons rappelé l'**urgence de recrutements pérennes**. La dernière CAP découvrant à nouveau des services déjà indigents : Sarreguemines, Briey, Mulhouse, Metz, Saverne- Oermingen, Lure, Epinal... Nous tirons la **sonnette d'alarme sur la dégradation de la santé des agents en poste et le risque d'épuisement professionnel** tant des jeunes professionnels que des moins jeunes. Sans parler de l'évidence de l'impossibilité de mener à bien nos missions dans ces conditions dégradées de travail !

1 CPIP POUR 60 personnes suivies maximum

Nous avons insisté sur le fait que même si nous nous félicitons d'une volonté de notre administration de se rapprocher des standards européens (1 CPIP suivant 60 personnes maximum), nous regrettons la lenteur de l'état des lieux et des négociations avec Bercy.

REVENDICATIONS INDEMNITAIRES

Selon Mme GORCE, les revendications indemnitaires devraient aboutir puisqu'une demande est déjà partie à Bercy. Elle rappelle néanmoins que tant sur la question indemnitaire que sur la question statutaire, tous les pouvoirs ne sont pas entre ses mains.

REVENDEICATIONS STATUTAIRES

Nous avons rappelé la nécessité d'inscrire des engagements précis, même si nous savons pertinemment que les négociations statutaires se joueront sur une ligne de temps plus longue. Il est urgent d' **acter le principe, les objectifs et le périmètre de ces négociations**. Mme GORCE souligne qu'elle soutient ces revendications devant chaque instance utile. Elle réaffirme la nécessité de rééquilibrer le statut des DPIP, en distinguant DFSPiP de grands services, DFSPiP de petits services et DPIP. Pour les organisations représentatives du personnel il n'y a pas lieu de distinguer les statuts.

Les syndicats rappellent également la nécessité de revaloriser le corps des CPIP, qui comme d'habitude, voit ses missions et responsabilités remaniées avant son statut. Mme GORCE ne s'oppose pas au passage en catégorie A pour les CPIP, il n'en reste pas moins que cela doit être inscrit dans le relevé de conclusions et que les négociations statutaires débutent. **Les organisations syndicales s'inquiètent toutefois de la volonté de la DAP d'inscrire la réforme statutaire des CPIP dans le protocole PPCR, signifiant le passage pour les CPIP à la catégorie « petit A » dont la grille indiciaire classique est peu avantageuse par rapport à notre grille actuelle.**

RETOUR A LA NORMALE...

Mme GORCE a réaffirmé sa volonté de voir les services retrouver un fonctionnement normal, que tous les personnels reprennent le travail. Pour elle il est inconcevable que les agents boycottent les instances, les réunions, certaines méthodes d'intervention... Les syndicats rappellent que ce sont hélas les seuls moyens que les personnels possèdent pour faire entendre leurs revendications légitimes. Cela se concrétise d'ailleurs par des menaces voire des concrétisations de sanctions intolérables !

Mme GORCE souhaite trouver une issue favorable au conflit qui secoue les SPIP depuis bientôt 4 mois, avant l'été. Les syndicats rappellent qu'il est fondamental de s'accorder sur les objectifs à atteindre et les chiffres, car régulièrement, administration et terrain ne parlent pas la même langue.

La mobilisation prendra fin une fois les engagements concrets et sérieux pris, pas sous l'effet de l'intimidation, la menace et la sanction !